Agreste Conjoncture

Commerce extérieur agroalimentaire



Janvier 2019 - n°2019 - 005 01/12

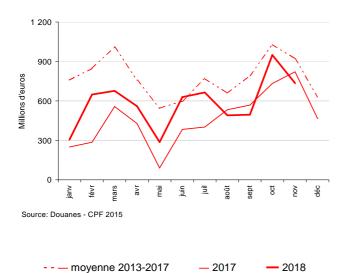
Infos rapides

En novembre 2018, recul de l'excédent agroalimentaire sur un an

En novembre 2018, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 735 millions d'euros, en baisse de 86 millions d'euros par rapport à novembre 2017, conséquence d'un recul des exportations supérieur à celui des importations. Le solde des échanges de produits agricoles bruts affiche un excédent de 89 millions d'euros. Il progresse de 72 millions d'euros par rapport à novembre 2017 du fait de la baisse des importations, principalement de fruits. L'excédent commercial en produits transformés diminue de 158 millions d'euros sur un an, à 646 millions d'euros, avec des exportations en net recul, notamment pour les boissons, le sucre et les produits laitiers. Les échanges agroalimentaires se dégradent, sur un an, avec l'UE pour les produits bruts comme pour les produits transformés. Ils se dégradent aussi avec les pays tiers pour les produits transformés mais s'améliorent pour les produits bruts.

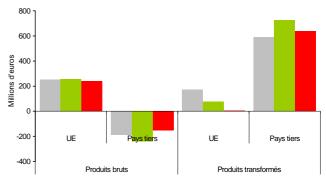
Solde commercial global

En novembre 2018, baisse de l'excédent sur un an après la hausse du mois dernier



Solde par zones et par type de produits

En novembre 2018, dégradation, sur un an, de l'excédent commercial agroalimentaire avec l'UE principalement du fait des échanges en produits transformés



Source : Douanes - CPF 2015

■ nov. moy. 2013-2017 ■ nov. 2017 ■ nov. 2018



Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

En novembre 2018, baisse des exportations sur un an

En novembre 2018, l'excédent commercial agroalimentaire atteint 735 millions d'euros, soit - 86 millions d'euros par rapport à novembre 2017. Cette diminution résulte d'une baisse des exportations (- 158 millions d'euros, soit - 3 % en valeur), supérieure à celle des importations (- 72 millions d'euros par rapport à novembre 2017, soit - 1 %).

Avec les pays tiers, l'excédent s'établit à 487 millions d'euros, quasiment stable par rapport à novembre 2017. Les importations diminuent de 23 millions d'euros sur un an (- 2 %) mais cette baisse est totalement contrebalancée par le recul des exportations de 24 millions d'euros (- 1 %) et plus particulièrement des ventes de produits transformés. Ces dernières diminuent de 69 millions d'euros, avec des exportations de spiritueux et de sucre en baisse (respectivement - 26 et - 23 millions) notamment vers l'Asie pour les premières et la Mauritanie pour les secondes. A l'inverse les exportations de produits bruts augmentent de 45 millions d'euros sur un an du fait de ventes de céréales mieux valorisées. Le recul des importations concerne

exclusivement les produits bruts (- 42 millions d'euros sur un an) avec notamment une baisse des achats de fruits (-20 millions d'euros), notamment de bananes du Cameroun et de noix de Moldavie, mais aussi de plantes à boisson (-16 millions). Les importations de produits transformés augmentent de 19 millions d'euros avec notamment des achats de tourteaux en hausse.

Avec l'Union européenne, l'excédent commercial atteint 248 millions d'euros, en baisse de 84 millions d'euros par rapport à novembre 2017. Cette dégradation résulte d'un recul des exportations (- 134 millions d'euros soit - 4 %) plus important que celui des importations (- 49 millions soit - 1 %). La diminution des exportations concerne pour plus des trois quarts les produits transformés, dont les vins, le sucre et les produits laitiers (respectivement - 25, - 22 et -19 millions). La baisse des importations porte sur les produits transformés et les produits bruts, notamment sur le beurre et les agrumes avec respectivement - 21 et - 16 millions d'euros sur un an.

Les indicateurs

million d'euros

	Novembre							Cumul 11 mois						
Produits CPF2 Impo		Importations E		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018		
UE														
Produits bruts	657	636	914	878	257	242	6 798	6 846	9 605	9 843	2 807	2 997		
Produits transformés	2 691	2 663	2 767	2 669	76	6	28 608	28 973	26 051	26 277	-2 557	-2 696		
AGROALIMENTAIRE	3 349	3 299	3 681	3 547	332	248	35 406	35 818	35 656	36 120	250	301		
Pays tiers														
Produits bruts	574	533	335	380	-240	-153	6 393	5 880	3 100	3 782	-3 293	-2 098		
Produits transformés	921	941	1 649	1 580	728	639	9 322	9 244	17 417	17 484	8 095	8 241		
AGROALIMENTAIRE	1 496	1 473	1 984	1 960	488	487	15 716	15 124	20 517	21 266	4 802	6 142		
Monde														
Produits bruts	1 232	1 169	1 249	1 258	17	89	13 191	12 726	12 705	13 625	-486	899		
Produits transformés	3 612	3 603	4 416	4 249	803	646	37 930	38 217	43 468	43 761	5 538	5 545		
AGROALIMENTAIRE	4 844	4 772	5 665	5 507	820	735	51 121	50 942	56 173	57 386	5 051	6 444		

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

Source: Douanes - CPF 2015

En novembre 2018, diminution des échanges sur un an

6 000

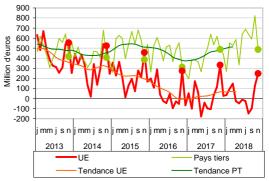
5 500

4 500

4 000

1 mm j s n j m j s n

En novembre 2018, le solde commercial diminue sur un an du fait des échanges avec l'UE



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Diminution des importations sur un an

En novembre 2018, le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est excédentaire pour le sixième mois consécutif, à 89 millions d'euros. Il progresse de 72 millions par rapport à novembre 2017 du fait de la réduction du déficit commercial avec les pays tiers (- 153 millions d'euros contre - 240 millions un an auparavant). Les **exportations** (près de 1,3 milliard d'euros) progressent de 9 millions d'euros (+ 1 % par rapport à novembre 2017). La valeur des exportations de céréales, au premier rang des produits expédiés, augmente de nouveau sur un an, de 40 millions d'euros (+ 9 %).

Si les quantités exportées diminuent d'une année sur l'autre (notamment en blé tendre et en maïs), le prix moyen à l'exportation a augmenté sensiblement (+ 24 % en blé tendre et + 27 % en orge). De même, les exportations de légumes augmentent de 31 millions

d'euros sur un an, avec notamment des ventes de pommes de terre qui progressent de 31 millions (le recul de la production 2018 tirant les prix à la hausse). Ces diverses augmentations sont toutefois contrebalancée en partie par la baisse des ventes d'oléoprotéagineux (- 27 millions d'euros), notamment en colza du fait de la mauvaise récolte 2018, de fruits (-26 millions d'euros) et d'animaux vivants (- 23 millions d'euros).

Les **importations** (un peu moins de 1,2 milliard d'euros) diminuent de 63 millions d'euros (- 5 % par rapport à novembre 2017) en lien notamment avec des achats de fruits (fruits tropicaux, agrumes et raisin notamment) en baisse de 49 millions d'euros sur un an.

Les indicateurs

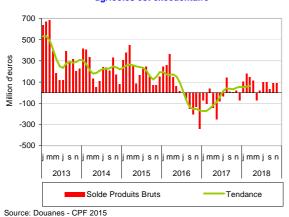
million d'euros

			Nove	mbre			Cumul 11 mois						
Produits CPF4	Import	ations	Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	
PRODUITS BRUTS	1 232	1 169	1 249	1 258	17	89	13 191	12 726	12 705	13 625	-486	899	
Agriculture et élevage	1 063	993	1 152	1 152	90	159	11 417	10 917	11 771	12 649	354	1 732	
Céréales, légum., oléagi.	160	161	565	577	404	416	1 691	1 455	5 678	6 885	3 986	5 430	
Céréales n. c. riz	51	48	443	483	392	435	461	350	4 476	5 682	4 015	5 332	
Oléoprotéagineux	109	113	121	95	12	-19	1 226	1 102	1 200	1 200	-26	98	
Légumes, fleurs, plantes	217	238	188	226	-29	-12	3 077	2 975	2 228	2 047	-849	-928	
Légumes	178	199	166	197	-11	-2	2 571	2 448	1 962	1 763	-609	-684	
Prod. cult. permanentes	627	538	185	157	-443	-381	6 132	5 964	1 757	1 595	-4 375	-4 369	
Fruits	411	362	148	122	-263	-240	3 935	3 901	1 382	1 207	-2 553	-2 694	
Café, cacao, thé	72	67	2	3	-70	-64	848	816	27	26	-821	-790	
Animaux vifs, œufs, miel	58	56	215	192	157	136	517	523	2 109	2 122	1 592	1 599	
Bovins	2	7	143	125	141	118	29	46	1 355	1 358	1 326	1 313	
Produits sylvicoles	20	22	38	42	17	19	229	230	397	423	168	194	
Pêche et aquaculture	149	154	59	64	-90	-90	1 545	1 579	537	552	-1 008	-1 027	

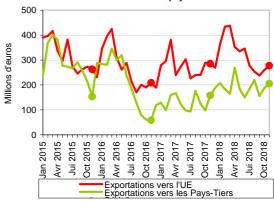
Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

En novembre 2018, le solde des échanges de produits agricoles est excédentaire



Sur un an, hausse des exportations de céréales grâce aux ventes vers les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Net recul des exportations et de l'excédent en novembre 2018

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 646 millions d'euros en novembre 2018 (- 158 millions d'euros sur un an). La dégradation de l'excédent commercial concerne avant tout les pays tiers, avec près des 60 % de la baisse totale de l'excédent des échanges de produits transformés.

Les **exportations** (4,2 milliards d'euros) diminuent de 167 millions d'euros sur un an (- 4 %). Ainsi les ventes de sucre reculent de 47 millions d'euros parallèlement à la baisse des quantités exportées (- 130 000 tonnes par rapport à novembre 2017). De même les ventes de spiritueux diminuent de 35 millions notamment en Chine, à

Singapour, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis (premier débouché pour le Cognac). Les expéditions de vins reculent aussi de 27 millions tout comme les ventes de produits laitiers (notamment pour les poudres de lait et le beurre) qui affichent une baisse de 24 millions d'euros sur un an.

La valeur des **importations** (3,6 milliards d'euros) diminue de 9 millions d'euros sur un an. Les achats de tourteaux, de boissons, de viandes et de produits de l'abattage mais aussi d'aliments pour animaux augmentent et atténuent en partie les effets des baisses enregistrées pour tous les autres produits transformés.

Les indicateurs

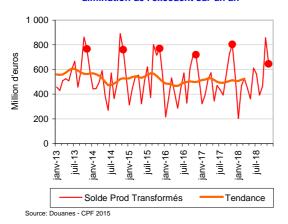
million d'euros

		Nover	nbre			Cumul 11 mois						
Produits CPF4	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018	2017	2018
IAA, TABACS	3 612	3 603	4 416	4 249	803	646	37 930	38 217	43 468	43 761	5 538	5 545
Viandes, prod. de l'abattage	486	498	427	414	-59	-84	5 108	5 255	4 105	4 058	-1 002	-1 197
Viande bovine	106	103	87	87	-19	-16	1 094	1 145	848	879	-246	-265
Viande porcine	66	62	72	64	7	2	718	677	758	696	40	18
Volaille	95	102	88	87	-7	-15	979	1 063	735	747	-243	-315
Prod. préparés de la pêche	394	389	84	91	-310	-298	3 911	3 814	825	843	-3 085	-2 971
Prod. à base de fruits & lég.	424	415	173	182	-251	-233	4 624	4 675	1 910	1 966	-2 713	-2 708
Huiles, tourteaux, corps gras	281	302	105	98	-176	-204	3 125	3 013	1 040	1 021	-2 085	-1 992
Tourteaux	115	141	12	18	-104	-123	1 169	1 157	136	122	-1 034	-1 035
Produits laitiers, glaces	338	321	585	561	247	241	3 633	3 750	6 074	5 994	2 441	2 244
Fromages	129	125	298	305	169	180	1 425	1 487	2 769	2 822	1 344	1 335
Produits des céréales	145	137	235	230	90	93	1 604	1 607	2 471	2 407	867	800
Biscuits, pâtisseries, pâtes	210	203	177	192	-32	-11	2 144	2 149	1 811	1 919	-333	-231
Autres produits alimentaires	793	777	862	782	68	6	7 907	7 913	8 333	8 220	426	307
Sucre	25	26	154	107	129	81	256	234	1 144	1 207	888	973
Chocolat, confiserie	287	268	201	186	-86	-82	2 836	2 743	2 036	1 891	-800	-851
Aliments pour animaux	93	97	199	192	105	95	975	994	2 022	2 044	1 047	1 050
Boissons	314	333	1 554	1 489	1 239	1 156	3 348	3 655	14 701	15 096	11 353	11 440
Vins, champagne	72	81	968	941	896	861	764	895	8 360	8 651	7 596	7 756
Eaux de vie, alcools	119	123	403	367	284	245	1 099	1 126	4 163	4 229	3 064	3 103
Tabacs	133	132	15	19	-118	-114	1 554	1 391	176	193	-1 378	-1 198

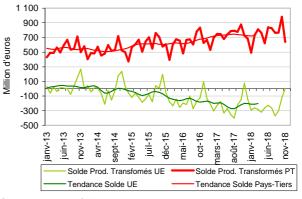
Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

Produits transformés : en novembre 2018, diminution de l'excédent sur un an



Produits transformés : en novembre 2018, baisse de l'excédent avec les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er février 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de février 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er février 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE: UE à 28

IAA: Industries agricoles et alimentaires.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

http://www.agreste.agriculture.gouv.fr



Agreste: la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation Secrétariat Général SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr Directrice de la publication : Béatrice Sédillot Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP Dépôt légal : à parution

© Agreste 2019

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole http://www.agreste.agriculture.gouv.fr (dans la rubrique Conjoncture)